

BULLETIN DE PARTICIPATION

A renvoyer avant le 06/05/2016

NOM :

Soutenu par

Prénom :

Individuel

Groupe

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Adresse électronique :

Titre de la série :

Téléphone :

Date de naissance :

Je soussigné (e),accepte le règlement du concours. Je joins un chèque de 10 € libellé à l'ordre de l'A-L-E-S.

Fait àle

Signature du candidat ou des parents pour un mineur



Association affiliée à :



Association Loisirs et Culture en Ségala

244 rue de la vallée du viaur

12160 BARAQUEVILLE

Tél : 05-65-70-19-95

E-mail : loisirs.culture.segala@orange.fr

MAISON DES ASSOCIATIONS – BARAQUEVILLE

CONCOURS - EXPOSITION

PHOTOS EN MAI 2016

INVITÉ D'HONNEUR : PATRICE GENIEZ

Organisé par l'Association Loisirs et Culture en Ségala

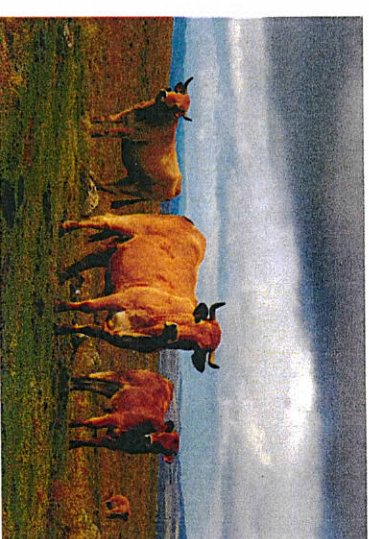


Photo Patrice Geniez

Du vendredi 13/05 au vendredi 27/05

Ouverture au public :

Dimanche, lundi et mercredi : de 15h à 18h

Samedi : de 10h à 12h et de 15h à 18h

Autorisation obligatoire pour les photographes amateurs exposant des photos de personnes à leur insu.

« PHOTOS EN MAI » 2016

Destiné aux photographes amateurs, ce concours a pour objectifs :

De permettre aux photographes amateurs de se rencontrer,

De se mesurer et d'exposer dans les meilleures conditions possibles,

De favoriser la rencontre et l'échange entre amateurs et professionnels,

De promouvoir la culture en milieu rural,

D'aller vers le grand public et de le sensibiliser à la photographie

REGLEMENT DU CONCOURS

Art 1 : « L'Association Loisirs et Culture en Ségala » organise un concours photos ouvert à tous les photographes amateurs présentant des photos inédites. Le thème est libre. Toutes les photos présentées doivent appartenir au même thème. Le travail peut être collectif ou individuel.

Le concours comprend les catégories suivantes : Photos de reportage, artistiques, selfies... En couleur et/ou noir&blanc

Art 2 : Le nombre d'images présentées doit être compris entre 3 et 5, d'une taille comprise entre **20X30 cm et 30X45 cm.**

Art 3 : Un cadre ou sous-verre par photo est exigé.

Le format de l'encadrement ne doit pas dépasser **45X60 cm.** Le système d'accrochage doit être irréprochable (anneau solide recommandé).

Si ce système se révélait défectueux au cours de l'exposition, l'Association Loisirs et Culture en Ségala décline toute responsabilité en cas de détérioration partielle ou totale.

Art 4 : Au dos de chaque photographie, doivent être mentionnés : le nom, le prénom, le thème et l'adresse du candidat. Aucun identification personnelle visible au recto ne sera admise.

Art 5 : Le dossier d'inscription doit parvenir à l'association avant le 6 mai 2016 et doit comprendre le montant de l'inscription et le bulletin de participation ci-joint.

Art 6 : La réception des œuvres se fera à la Maison des Associations, rue de l'église à Baraqueville, le **mercredi 11 mai de 17h à 20h.**

Art 7 : Les photographies sont exposées dans la salle d'exposition de la Maison des Arts et des Associations du **vendredi 13 mai au vendredi 27 mai.**

Art 8 : La proclamation des résultats et la remise des prix dans les différentes catégories auront lieu lors du vernissage de l'exposition le **vendredi 13 mai à 18h30.**

Art 9 : La sélection des prix sera effectuée par un jury de professionnels de la photographie et les lauréats de l'année précédente.

Un exposant primé par le vote du Jury, ne pourra prétendre au Prix du public.

Art 10 : Les candidats s'engagent à autoriser l'A-L-C-S à utiliser leurs épreuves (annonces de presse, plaquettes, catalogues, expo, publications diverses...) sans but lucratif.

Art 11 : Les exposants doivent décrocher leur photographie le **vendredi 27 mai**, après la remise du prix du public, à 18h30

Art 12 : L'A-L-C-S décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, de détérioration totale ou partielle, lors du transport des œuvres avant et après l'exposition. Chaque candidat doit donc prévoir un emballage cartonné, sécurisé et identifié au nom du candidat.

